

Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 27/03/2017

Absent excusé : DAMIENS Rémi

Ordre du jour

1/ Délibérations

- Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif à l'unanimité.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	10 740,47			23 874,98	10 740,47	23 874,98
Opérations exercice	39 066,84	75 026,21	118 217,52	132 018,70	157 284,36	207 044,91
Total	49 807,31	75 026,21	118 217,52	155 893,68	168 024,83	230 919,89
Résultat de clôture	0,00	25 218,90	0,00	37 676,16		62 895,06
Restes à réaliser	163 301,45	100 572,00			163 301,45	100 572,00
Total cumulé	163 301,45	125 790,90	0,00	37 676,16	163 301,45	163 467,06
Résultat définitif	37 510,55	0,00	0,00	37 676,16		165,61

- Affectation du résultat voté à l'unanimité :
 - à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068 37 510,55
 - à affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créateur - lg 002) 165,61
- Changement grille indiciaire taux des indemnités de fonction attribuées aux maires et adjoints (indice 1015 passe à 1022).
- Zone tampons chemins St Jacques de Compostelle : le conseil municipal demande un complément d'information afin de pouvoir délibérer lors d'une prochaine séance.

2/ Eclairage public

Après adhésion à la FDEL, tout l'éclairage public de la commune a été suivi et dépanné.

Coût réel 3894 € dont 2141,70 à la charge de la commune. Changement d'une armoire électrique 273 € dont 150,15 € pour la commune.

3/ Aménagement sécurité routière

Une simulation va être mise en place courant avril 2017 avant une installation définitive de chicanes sur la D22 et d'un passage protégé. Pour la D10, une réfection de couche de roulement est programmée, la mise en sécurité de cette route sera faite ensuite.

4/ Travaux voirie

En charge communautaire :	Combe Nègre 550 m	pour 9557,00 €
En charge communale :	Chemin de l'Escalier 320m	pour 4527,50 €
	Moulin à vent 250m	pour 3432,50 €

5/ Subvention.

Football Fontanes/Lalbenque	200 €
Ecole Ste Thérèse (2 enfants maternelle)	80 €
Collège Ste Thérèse (3 enfants)	120 €
FNACA	20 €

6/ Questions diverses

- Elections : organisation tenue du bureau de vote pour les présidentielles.
- 1000 mains à la pâte : Madame Maryse FERMY a été élue référent pour la commune.
- Formation adressage organisée par la Poste le vendredi 21/04 à Soulomès. Jean-Claude SAUVIER, Maryse FERMY et Guy BOISSET assisteront à cette réunion.
- Remplacement tondeuse utilisée par l'employé municipal. Les commune d'Aujols et Laburgade envisagent l'achat en commun d'un nouveau matériel. Des demandes de devis sont en cours.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h20.